



Conseil de sécurité

Distr. générale
9 février 2021
Français
Original : anglais

Déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité

Le 9 février 2021, le Conseil de sécurité ayant examiné, conformément à la procédure énoncée dans le document [S/2020/372](#), arrêtée en raison de la situation exceptionnelle résultant de la pandémie de COVID-19, la question intitulée « La situation en Libye », sa présidente a fait en son nom la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité se félicite de l'accord conclu par le Forum de dialogue politique interlibyen sur une nouvelle autorité exécutive intérimaire unifiée, chargée de guider le pays vers des élections.

Le Conseil se félicite de cet accomplissement, qui constitue une étape importante dans le processus politique libyen.

Le Conseil demande à l'autorité exécutive intérimaire de convenir rapidement de la formation d'un nouveau gouvernement inclusif, comme le prévoit la feuille de route approuvée par le Forum de dialogue politique interlibyen à Tunis, et de procéder aux préparatifs nécessaires en vue des élections présidentielles et législatives nationales prévues pour le 24 décembre 2021. Il demande en outre à l'autorité exécutive intérimaire d'améliorer les services et de lancer un processus global de réconciliation nationale.

Le Conseil appelle toutes les parties à appliquer intégralement l'accord de cessez-le-feu du 23 octobre 2020.

Le Conseil demande instamment aux États Membres de respecter et d'appuyer la pleine application de l'accord, notamment en retirant sans plus tarder toutes les forces étrangères et les mercenaires du territoire libyen.

Le Conseil demande à tous les États Membres d'appliquer pleinement l'embargo sur les armes, conformément à ses résolutions pertinentes.

Le Conseil souligne l'importance d'un mécanisme crédible et efficace de surveillance du cessez-le-feu dirigé par la Libye sous les auspices des Nations Unies et se félicite des mesures décisives prises pour que les Nations Unies appuient ce mécanisme par le déploiement rapide d'une équipe préparatoire des Nations Unies en Libye. Il attend avec intérêt de recevoir du Secrétaire général des propositions sur l'ampleur du mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et les tâches qu'il convient de lui confier.

Le Conseil a conscience du rôle important que jouent les pays voisins et les organisations régionales pour soutenir l'action des Nations Unies.

Le Conseil souligne son soutien à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) ainsi qu'à l'Envoyé spécial, Ján Kubiš, et au Coordonnateur



de la MANUL, Raisedon Zenenga. Il remercie la Représentante spéciale par intérim du Secrétaire général, Stephanie Williams, pour tous ses travaux.

Le Conseil réaffirme son profond attachement au processus politique dirigé et contrôlé par la Libye et facilité par les Nations Unies ainsi qu'à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de la Libye. »
